

Projet pédagogique

ESPACE LOISIRS JEUNES
RIA-SIRACH
2022/2023



Sommaire

I-Extrait du projet éducatif

- Finalité
- Objectifs généraux
- Moyens

II- Présentation de l'accueil jeunesse (11-17 ans)

- Fonctionnement de l'accueil jeunesse
- Rôle de l'animateur

III- Evaluation des besoins du jeune.

- pour les 11-17 ans

IV- Les objectifs pédagogiques

V- Le fonctionnement du centre

- Le rôle de l'encadrement
- La vie au centre

VI- Les Partenaires

VII- Les Evaluations

I- Extrait du projet éducatif :

FINALITES

La Communauté de Communes du Conflent Canigó souhaite renforcer l'accompagnement éducatif de l'enfant et du jeune, promouvoir et développer la cohérence éducative, le « mieux vivre ensemble », optimiser les conditions d'accueil par la formation et la qualification des professionnels.

OBJECTIFS GENERAUX

Développer des projets de prévention - améliorer l'encadrement éducatif durant les repas : mission d'éducation à la santé et au goût

Aller vers les adolescents et leurs territoires

Soutenir l'autonomie et l'accès à l'autonomie / encourager les initiatives /mobilité

Accompagner les jeunes vers un engagement citoyen (écocitoyenneté...)

Mettre en place le dispositif "promeneurs du net..."

Poursuivre la continuité éducative et le partenariat avec l'EN (maternelle, élémentaire, collège, lycée) et cultiver nos compétences conjuguées : périscolaire, scolaire, restauration, extrascolaire, transport

Promouvoir les projets dans un cadre réglementaire adapté (PEDT...)

Poursuivre les actions passerelles

Maintenir la mixité sociale dans les modes d'accueil

Identifier les enfants à besoins particuliers et favoriser leur accueil +

Sensibilisation au handicap

Prévention et lutte contre les discriminations promotion de l'égalité (harcèlement, mixité, homme femme...)

MOYENS

Pour réaliser cela la C. C. Conflent Canigó devra développer et mettre en œuvre des moyens d'animation, de formation, de communication et d'évaluation.

Le projet éducatif de la C. C. Conflent Canigó est destiné aux partenaires et à tous les acteurs du secteur enfance et jeunesse. Il fixe les orientations politiques de la C. C. Conflent Canigó en direction des enfants et des jeunes, pour les années à venir.

Les moyens humains :

Jonathan Canet (BAFD en cours, CQP animateur périscolaire, BAFA) : Directeur de l'Espace Loisirs Jeunes 11/17 ans

Jennyfer Vila : Animatrice (BAFA, BAFD, BPJEPS)

Camille Vinas : Animateur (BAFA)

Des animateurs saisonniers seront recrutés sur les périodes de vacances en fonctions du nombre d'inscrits.

- **Les moyens matériels :**

La Communauté de Communes dispose de son propre matériel qui est utilisé tous les ans (Matériel de camping, jeux de plein air, peinture, jeux de sociétés...). Elle dispose également d'un budget annuel pour l'achat de matériel fongible. Après inventaire et l'apport des listes de matériel établies par les animateurs un réajustement sera fait.

La médiathèque intercommunale accepte de prêter des livres,

L'Espace loisirs Jeunes dispose d'un budget de fonctionnement dû aux règlements des familles, au financement CAF au travers du CEJ, aux subventions de la C. C. Conflent Canigou et aux subventions du Conseil Départemental 66 pour certains projets précis.

Autres moyens pour des activités spécifiques La Communauté de Communes dispose de matériel sono, vidéo, informatique, sportif, d'un atelier et un minibus quelle met à disposition.

Par souci d'économie et de mutualisation, les sorties et certaines activités sont communes avec l'espace loisirs de Prades, de Vinça.

II-Présentation de l'Espace Loisirs Jeunes (11-17 ans)

III-Evaluation des besoins du jeune.

- **pour les 11-17 ans**

L'adolescence est une phase importante dans la vie d'un être.

Le jeune est confronté à des changements morphologiques, physiologiques et psychologiques. Une perte de repères, le sentiment d'injustice amènent le jeune à prendre des risques, à repousser les limites imposées.

L'adolescent est en recherche de reconnaissance face à ses pairs. Cela se traduit par une identification vestimentaire, un « parlé » spécifique, un positionnement « hiérarchique » dans le groupe. Il recherche des moyens d'affirmation qui établissent au final ses propres valeurs.

Sa recherche d'identification l'amène à une confrontation face au « monde des adultes ». Il a besoin de se sentir responsable et autonome pour affirmer sa place. L'adolescent a tendance à se détacher progressivement du milieu familial pour trouver son indépendance.

Face à la société, il peut être influencé (imitation de stars...) et aussi être contre le « système ». A ce moment son esprit critique se développe.

IV- Les objectifs pédagogiques

A partir du projet éducatif de la CdC, l'équipe d'animation a établi des objectifs pédagogiques respectant ces finalités.

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Méthodes & Moyens
<p><u>OG1</u> : contribuer à l'épanouissement et au développement de l'enfant. (physique et psychologique)</p>	<p><u>OP1.1</u> : Le jeune s'inscrira lui-même en choisissant son activité en accord avec ses parents.</p> <p><u>OP1.2</u> : Le jeune sera invité à proposer des activités.</p> <p><u>OP1.3</u> : Un ou plusieurs enfant(s) en situation d'handicap pourront être intégrés à la vie du centre.</p> <p><u>OP1.4</u> : les activités proposées seront adaptées à la tranche d'âge concernée Les jeunes auront la possibilité de présenter une restitution de leurs actions</p>	<p>Bulletin / programme Panneau d'affichage Réseaux sociaux</p> <p>Au cours de discussions informelles</p> <p>En fin d'activité, un temps sera consacré à une démonstration, et / ou une exposition des réalisations</p>
<p><u>OG2</u> : aider à intégrer les règles et les valeurs essentielles à la vie en collectivité</p>	<p><u>OP2</u> : le jeune participera à la mise en place et au rangement du matériel utilisé, après chaque activité.</p> <p><u>OP2</u> : des outils de vie en collectivité seront mis en place.</p> <p>les repas sont tirés du sac et pris en commun.</p>	<p>Matériel mis à disposition en libre accès.</p> <p>Rédaction d'une charte de vie en collectivité avec les jeunes.</p>
<p><u>OG3</u> : favoriser l'accès aux loisirs pour tous les enfants du territoire. <i>Optimiser l'utilisation des infrastructures se trouvant sur l'ensemble du territoire.</i></p>	<p><u>OP3.1</u> l'inscription ne sera pas soumise à des critères de résidence. Les tarifs seront différenciés en fonction des quotients de la CAF/MSA.</p> <p><u>OP3.2</u> : Le jeune aura accès à diverses activités ludiques, pédagogiques, artistiques, sportives et/ ou culturelles</p> <p><u>OP3.3</u> mettre en valeurs les équipements du territoire de la CCCC</p>	<p><i>Pendant les vacances des programmes divers et variés seront mis en place.</i></p> <p>Des ateliers ponctuels ou permanents seront proposés en fonction des thèmes abordés.</p> <p><i>Organiser des activités sur les structures des communes de la CCCC : Gymnases stades, city stades, piscines, base de loisirs et baignades extérieures, cinéma, salles polyvalentes, courts de tennis, skatepark, médiathèque.</i></p>

<p>OG4: connaitre son environnement pour le respecter.</p>	<p>OP4.1 : Les adolescents profiteront des ressources de la Communauté de Communes.</p>	<p>Développement de partenariats avec des associations et /ou des collectivités (club de sports, réserve naturelle...) Appel aux prestataires du territoire du Conflent en premier lieu et de façon ponctuelle à des services délocalisés en lien avec le thème de la sortie.</p>
<p>OG5 : développement d'un service de proximité répondant au besoin des familles</p>	<p>OP5.1 : maintien des structures sur les Communes de Vinça, Prades et Ria. Horaires adaptés aux temps libres des adolescents.</p> <p>Des tranches tarifaires tenant du quotient familial de la CAF et de la MSA sont fixées par délibération du Conseil Communautaire.</p>	<p>Ouverture périscolaire les soirs et mercredis après-midi. Ouverture extrascolaire durant les vacances scolaires du lundi au vendredi et certains samedis sous conditions de projets. Les tranches tarifaires sont aux nombres de 5. Les tarifs sont répartis sur 4 types de journées.</p>
<p>OG6 : faire découvrir les richesses du territoire</p>	<p>OP6.2 : les programmes d'animations seront établis en veillant à utiliser les ressources de l'ensemble du territoire du Conflent et des territoires limitrophes.</p> <p>Les animations seront encadrées par les animateurs de la CCCC avec la possibilité d'intervention de prestataires.</p>	<p>Des animations seront déclinées sur l'ensemble des communes et villages en</p> <ul style="list-style-type: none"> : actions culturelles : actions sportives : actions de préventions : actions citoyennes : actions d'information <p>Les adolescents participeront à des activités proposées par des intervenants extérieurs.</p>
<p>OG7 ; offrir au jeune un accueil individualisé favorisant ses rythmes de vie, ses besoins et ses envies.</p>	<p>OP.7 : l'équipe d'animation sera particulièrement sensibilisée à l'accueil, à l'écoute et au dialogue avec le public adolescent.</p> <p>Les journées seront organisées en respectant les rythmes quotidiens des jeunes</p>	<p>Les temps libres seront mis à profit pour favoriser le dialogue avec les jeunes.</p> <p>Activités découpées sur la journée avec des thèmes et des difficultés adaptées à leurs capacités.</p>
<p>OG8 : citoyenneté</p>	<p>OP8 : L'animateur accompagnera les adolescents dans des temps de discussion. Il veillera au respect des lieux et du matériel. Des activités spécifiques d'éveil à la citoyenneté seront programmées.</p>	<p>Du matériel sera mis à disposition sous conditions de retour en bon état. Des actions de nettoyage de sites naturels ou de chemins de randonnées seront programmées.</p>

V-Le fonctionnement du centre

- **Le rôle de l'encadrement**

Le directeur

Il assure la responsabilité et est le garant du bon fonctionnement du centre afin de mener à terme le présent projet pédagogique. Il est un relais entre les parents, les jeunes, l'équipe d'animation, la CCCC et les divers partenaires. Il a aussi un rôle de formateur pour les stagiaires d'une part, mais aussi pour l'ensemble de l'équipe. Il participe également à l'animation.

L'animateur

Il est responsable de l'intégrité physique, morale et affective des jeunes. Il assure donc leur sécurité physique, morale et affective. Il doit connaître les orientations de CCCC, les objectifs pédagogiques visés, les partager et y adhérer. Il doit faire partie de l'élaboration du projet pédagogique. L'animateur impulse des actions éducatives basées sur les connaissances à acquérir en savoir, savoir-faire, savoir-être. Il est à l'écoute des jeunes et favorise ses expressions sous toutes les formes : la parole, le jeu, le geste, l'imaginaire, la technique, la prise d'initiative, de responsabilité. L'animateur doit favoriser l'insertion des jeunes dans le centre et donc dans la société le rendre auteur, acteur, actif. Il a aussi un rôle relationnel avec les familles.

- **La vie sur la structure**

Un panneau d'activités pour la période est affiché. (L'adolescent peut ainsi visualiser et réfléchir tranquillement aux choix de ces animations).

Un bulletin/programme est publié pour chaque période comportant un coupon réponse à déposer sur la structure avant la date butoir des inscriptions.

L'accueil périscolaire du soir

Il débute à 16h00 et se termine à 18h30. Les animateurs sont présents pour accueillir les jeunes en libre accès sur la structure. Ils ont à disposition des ordinateurs, jeux de société, jeux vidéo, pingpong, babyfoot etc...

Une aide aux devoirs est proposée à ceux qui le souhaitent.

L'accueil extrascolaire des mercredis

Il débute à 12h00 et se termine à 18h30.

Les animateurs sont présents pour accueillir les jeunes sur un accueil libre.

Des activités programmées sont proposées tous les mercredis.

Les activités

L'activité est l'expression des objectifs pédagogiques définis dans ce projet.

Que va apporter cette animation au jeune ? Souvent beaucoup de choses !

Au niveau sensoriel : l'observation, le toucher, l'écoute...

- “ “ moteur : Habileté, force, précision...
- “ “ intellectuel : compréhension créativité...
- “ “ de la personnalité : patience, volonté, plaisir...
- “ “ de la socialisation : entraide, être en groupe...

Les animateurs(trices) veillent à équilibrer leurs activités : intérieures, extérieures, sportives, de découverte, de plein air, manuelles, ludiques et culturelles. Ce qui implique une concertation en amont entre eux.

Des mini-camps et séjours seront proposés pendant les vacances scolaires.

Comme expliqué précédemment, un panneau d'activité sera affiché dans un point central du centre.

Il peut donner son avis sur le planning (voir annexes), le critiquer, proposer, l'améliorer.

La sécurité

A chaque instant du centre, la sécurité est essentielle.

un animateur pour 12 adolescents.

Pour chaque sortie, une double liste/feuille de route est établie, avec le nom des enfants, le lieu, les heures de départ et d'arrivée, le type d'activité, une trousse de secours, les encadrants gardent un exemplaire et l'autre reste au centre.

Les animateurs font respecter, lors des déplacements à pied, la législation en vigueur du code de la route. Idem pour les sorties en car.

Une journée extrascolaire type

ACCUEIL : 8h30 à 9h30

mise en place de l'activité aux alentours de 10h

Activités ou sortie

Pause repas entre 12h et 14h (possibilité de rentrer au domicile lors des activités sur la structure.

Activité ou sortie 14h à 17h environ.

Temps libre sur la structure 17h à 18h.

Les horaires seront adaptés en fonction des activités ou sorties prévues

VI- Les partenaires

Participent ou ont participé au fonctionnement du centre :

La Communauté de Communes Conflent Canigó,

sa médiathèque,

L'UFOLEP

Le Collège et le Lycée

La mairie + infrastructures municipales

Les transports collectifs,

L'inspection départementale de jeunesse et sport,

La CAF et la MSA

VII- Les évaluations

Si on souhaite atteindre des objectifs, il faut pouvoir le vérifier. Les évaluations sont là pour ça. L'évaluation n'est pas une sanction mais permet d'affiner les actions en cours pour les rapprocher de l'objectif souhaité. En répondant à des questions simples on peut mesurer la situation : les activités, la durée du jeu, les fréquences, étaient-elles bien adaptées ? Ai-je réalisé ce que je souhaitais ? Me suis-je adapté ? Ai-je eu besoin d'un soutien ? Pourquoi ?

Chaque animateur est amené à élaborer une fiche d'animation afin de mettre réellement en pratique et par écrit les objectifs du projet pédagogique ici présent.

Des temps de préparation seront positionnés selon la nécessité, afin de permettre à l'animateur de s'approprier le projet et de visualiser plus facilement les actions qu'il veut mettre en place.

Des réunions sont mises en place avec toute l'équipe (bilan, étude de cas, préparation de la semaine suivante).

Des mini-réunions sont possibles à la demande des animateurs ou du directeur

Partenariat avec le CCAS

Les animateurs permanents sont en relation avec les éducateurs de rue du CCAS sur des missions d'éducateurs de rue et de mise en place d'actions d'animation, de prévention et d'accompagnement de jeunes identifier par les institutions partenaires

Partenariats avec le collège et le lycée

Les animateurs directeurs des E.L.J participent aux groupes de prévention du décrochage scolaire de chaque établissement et assure la prise en charge des élèves exclus du collège / lycée, pour des temps de travail et de réflexion sur les causes des exclusions.

Ils assurent aussi des accompagnements sur des périodes longues en fonction des besoins et des demandes des élèves, des familles ou des structures partenaires.

Une présence à la sortie des établissements scolaire et aux alentours est assurée par les directeurs des E.L.J et éducateurs de rue du CCAS, afin de désamorcer des situations de conflits et de veiller au bien être des élèves aux abords des structures scolaires.

Les animateurs directeurs et les éducateurs de rue du CCAS se retrouvent une fois par semaine Pour une réunion de concertation et de transmission des informations relatives aux situations suivies.

Relation avec le B.I.J

Les directeurs des E.L.J sont les interlocuteurs du B.I.J pour le Conflent et relais les informations et les actions organisées par le réseau infos jeunesse.